

Bulletin d'information municipal

MAI 2017 – 2^E ÉDITION

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

NOMINATION

C'est avec un énorme plaisir que nous vous annonçons la nomination de madame Isabelle Wirich à titre de coordonnatrice pour le service d'urbanisme.

Madame Wirich possède un baccalauréat en urbanisme et plusieurs années d'expérience dans le domaine municipal.

TAXES MUNICIPALES

Prochaines dates d'échéance

2 ^e versement	29 juin 2017
3 ^e versement	31 août 2017

Vous pouvez acquitter votre compte de la façon suivante :

- Chèque;
- Argent comptant;
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;
- Par mode électronique de la plupart des institutions financières.

HORAIRE FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

Hôtel de ville

Fermé les vendredis 23 et 30 juin.

Pour toute urgence concernant les travaux publics, composez le (514) 713-4502.

Bibliothèque

Fermée les samedis 24 juin et 1^{er} juillet.

Date de tombée
Pour la parution de juillet : 20 juin 2017

TRAVAUX PUBLICS



INFO TRAVAUX

La municipalité de Saint-Michel travaille pour vous!

Construction d'un égout pluvial et réfection des rues :

Durée des travaux	Réjean
Juin à août 2017	Stéphane Sylvain Rolland (rue Réjean à la rue Guy) Rolland (rue Guy à la rue Daigneault) Daigneault

Pavage rue Principale (environ 800 mètres)

Durée des travaux	Merci de respecter
Juin à juillet 2017	la signalisation durant les travaux.

Aménagement des modules de jeux au parc de la Pigeonnière

Durée des travaux	
Juin 2017	

SERVICES MUNICIPAUX



Hôtel de ville

Nous joindre  (450) 454-4502
 info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi :	Vendredi
8h00 à 12h00	8h00 à 13h00
12h30 à 16h30	

Bibliothèque

Nous joindre  (450) 454-7995
 bibliotheque@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi et jeudi	18h00 à 20h30
Vendredi	15h00 à 18h00
Samedi	9h30 à 13h30

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

PERMIS

Vous voulez effectuer des travaux de:

- Rénovation résidentielle (intérieur et extérieur)
- Construction résidentielle
- Garage, cabanon/remise à jardin ou abri d'auto
- Galerie / balcon / patio
- Clôture, mur ou mur de soutènement
- Piscine, spa ou construction s'y rattachant
- Remblai ou déblai
- Enseigne/affichage
- Abattage d'arbres

Renseignez-vous auprès de notre service d'urbanisme ou faites votre demande via notre site web : [municipalite-saint-michel.ca / services-municipaux / urbanisme / permis](http://municipalite-saint-michel.ca/services-municipaux/urbanisme/permis)

LOISIRS/BIBLIOTHÈQUE

CLUB DE LECTURE TD

Du lundi 26 juin au samedi 2 septembre, comme à chaque été, les enfants de 2 à 12 ans sont conviés à profiter de leurs vacances pour découvrir l'imaginaire des livres. Chaque livre lu augmente les chances de gagner un prix en fin d'été.

JARDINONS

Samedi le 10 juin à 14h, au centre communautaire, se tiendra l'activité parents-enfants "Jardinons". Avec la collaboration de madame Caroline Tétrault, hortultrice, vous allez créer votre petit potager à rapporter à la maison. Les enfants se familiariseront avec les étapes principales de l'horticulture et pourront les appliquer durant tout l'été.

CAMP DE JOUR

La saison estivale approche à grands pas. Il est temps d'inscrire vos enfants au camp de jour.

Encore cette année, vos enfants peuvent participer à des camps spécialisés!! (Skate, hip Hop, arts plastiques et cuisine).

Pour plus de détails :

Contactez madame Geneviève Tardif
Téléphone : 450-454-4502 poste 105
Courriel : loisirs@mst-michel.ca



Soirée d'inscription : 1^{er} juin de 17h à 21h
Lieu : Hôtel de ville

LOISIRS/BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC #2336.1-16

Agrandissement bibliothèque municipale existante

La municipalité de Saint-Michel demande des soumissions pour des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque municipale existante, qui est située au 440, place Saint-Michel à Saint-Michel.

À compter des présentes, toute personne ou toute société pourra se procurer les documents d'appel d'offres, plans et devis et autres documents pertinents au projet, sur SEAO, www.seao.ca, pour un montant forfaitaire.

Une visite unique des lieux se déroulera le 25 mai 2017 à 15h00, au 440, place Saint-Michel, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0. Le point de rencontre est fixé à l'entrée principale du bâtiment.

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les entrepreneurs détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., C. B-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les soumissions cachetées et portant la mention en référence devront être rendues à l'attention de monsieur Daniel Prince de la municipalité de Saint-Michel au 1700, rue Principale, à Saint-Michel (Québec) J0L 2J0 au plus tard le **lundi 12 juin 2017 à 11h00 heure locale**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, ce jour même, à l'adresse mentionnée ci-haut, à 11h05.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission pour un montant de 10% ou plus du total de la soumission valide pour une période de 60 jours. Ce cautionnement doit être accompagné d'une promesse de fourniture, après signature du contrat, d'un cautionnement de bonne exécution (50% du montant du contrat) et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services (50% du montant du contrat).

Le présent appel d'offres ne constitue pas une offre à contracter.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaire(s).

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

AU QUÉBEC, À CHAQUE ANNÉE, IL Y A PLUS DE 100 NOYADES. LE PLUS SOUVENT, DÙ À UNE NÉGLIGENCE, UN ACCIDENT OU À UN COMPORTEMENT TÊMÉRAIRE

Les dangers de noyades ne se présentent pas seulement à la maison, mais aussi à d'autres endroits comme les chalets, sur les lacs et rivières, à bord des embarcations de plaisance. Heureusement, il y a moyen d'éviter LE scénario cauchemar des vacances d'été. Autant à la maison qu'ailleurs en vacances ou à d'autres endroits, il faut être vigilant, auprès des plus petits...et des plus vieux.

" Les enfants : jamais seuls, jamais sans surveillance!"

Il est important d'expliquer à vos enfants que les baignades ne se font jamais seul, jamais seul veut dire toujours avec la surveillance d'un adulte car c'est ainsi que plusieurs enfants ont été victimes de noyades, autant à la maison qu'ailleurs. De plus, si votre enfant n'est pas apte à nager de lui-même, accompagnez-le dans la piscine et /ou disposer d'une veste de flottaison ou des flotteurs.

" En bateau, toujours ma veste!"

Beaucoup de gens iront cet été profiter des grands affluents en bateau, assurez-vous que chaque personne à bord ait sa veste de flottaison, bien attachée et en bon état, aucune personne ne doit faire exception à cette règle, de plus, les vestes sont dorénavant obligatoires.



" Les courses sur le bord des piscines"

Le danger des courses est la chute d'une personne sur elle-même, sur des surfaces solides comme le béton ou les pavés, une chute peut provoquer un traumatisme crânien ou même des lacérations ou fractures des membres.

" Les clôtures : meilleur moyen de protection"

N'oubliez pas, une réglementation municipale existe, toute piscine creusée ou hors-terre doit être clôturée. Il en va de la sécurité des occupants mais aussi du voisinage. Pour plus de conseils, n'hésitez pas à demander des informations concernant les clôtures, à votre service de l'urbanisme.

" On fait une bombe!"

Méfiez-vous des fonds : le sol peut être plus près. Le risque de se cogner la tête contre le fond de l'eau peut à lui-même causer des blessures graves voire la mort. Ne faites jamais un plongeon d'un endroit où vous ne connaissez pas la profondeur de l'eau.

Il y a toujours moyen de profiter de l'été et des eaux fraîches tout en s'amusant de façon sécuritaire. Nous vous rappelons d'être vigilant, d'adopter des moyens de sécurité afin de minimiser le plus possible les risques de blessures et de noyades.

Enfin, nous vous souhaitons une bonne baignade et un été amusant!

ORGANISMES

CARAVANE DES CULTURES

Venez encourager les producteurs d'ici. Vente de fruits et légumes produits localement à prix abordable

- Tous les samedis de 10h à 12h.
- Au coin de la rue Principale et la route 221
- Du 27 mai au 30 septembre 2017



LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

La Coopérative jeunesse de services (CJS) est une entreprise estivale, créée par des adolescents âgés de 13 à 17 ans, qui offre des menus travaux aux gens de la communauté.

• Tonte de pelouse	• Entretien ménager	• Gardiennage
• Jardinage	• Désherbage	• Lavage de vitres
• Soins pour animaux	• Lavage de voitures	• Services aux personnes âgées
• Animation de fêtes	• Entretien paysager	• Cueillette de fruits et légumes



ntage, contactez le
emploi Huntingdon, à Saint-Rémi.
18, rue de l'Église, Saint-Rémi

Tél.: 450 454-5814

Échos du conseil

Lors de ses dernières séances, le conseil municipal a :

- Obtenu l'autorisation du règlement d'emprunt au montant de 350 000\$ pour les travaux de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque par la MAMOT;
- Réitéré sa demande auprès du MTQ pour l'installation des lampadaires de rues au coin du chemin Rhéaume et de la rue Principale;
- Accepté de commanditer le Gala de l'Excellence de l'école Pierre-Bédard;
- Versé un don de 100\$ à Go Le Grand défi afin d'encourager monsieur Stéphane Billette, pour sa participation au Grand défi Pierre Lavoie, tous les profits seront remis à l'École St-Michel-Archange;
- Autorisé le renouvellement de l'adhésion annuelle de Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2017-2018;
- Mandaté Loisir et Sport Montérégie pour le service d'accompagnement dans la mise en place d'une entente de coopération intermunicipale en loisir avec la ville de Saint-Rémi;
- Adopté sa politique de la famille et des aînés ainsi que son plan d'action 2018-2020;
- Mandaté un comité de suivi de la politique de la famille et des aînés et du plan d'action.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le 13 juin 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville.